



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 - Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

24 janvier 2013 :

La FGF-FO s'inscrit dans le combat contre la rigueur et l'austérité synonyme de précarisation de la fonction publique

La FGF-FO s'associe pleinement au meeting interprofessionnel organisé par la Confédération FO le 24 janvier 2013 à Paris, contre les politiques de rigueur et d'austérité. Ces politiques ont des conséquences directes sur le pouvoir d'achat des salariés privés et publics.

S'agissant de la fonction publique, cela dégrade également le déroulement de carrière des agents, et accentue les suppressions d'emploi par le biais de la Modernisation de l'action publique (MAP).

Quelques jours plus tard, le 31 janvier 2013, trois organisations syndicales (CGT, FSU, Solidaires), organisent une journée d'action Fonction publique à laquelle la FGF-FO (comme quatre autres organisations syndicales de la Fonction publique) ne s'associera pas. Le cahier de revendications de ces trois organisations syndicales ne se rapproche que partiellement de celui de la FGF-FO. En effet, le rejet de la MAP, de l'Acte III de décentralisation et le montant de la revalorisation de la valeur du point d'indice en sont absents.

En conséquence, nous estimons que cette action n'est pas la bonne réponse pour obtenir satisfaction, et ce pour les deux raisons suivantes :

- Le 7 février 2013, la ministre de la Fonction publique, lors d'une réunion conclusive sur « *les parcours professionnels, carrières et rémunérations* », doit faire une annonce sur les pistes et propositions qu'elle doit mettre à la négociation. Il nous semble donc nécessaire de connaître d'abord les intentions du gouvernement sur le pouvoir d'achat et le déroulement de carrière des agents publics.
- La FGF-FO maintient qu'une seule journée d'action ne pèsera en rien sur les propositions à venir de la ministre. De plus, la FGF-FO ne souhaite pas s'inscrire dans des journées sporadiques ou « saute-mouton » qui ont depuis longtemps démontré leur inefficacité.

Dans un 1^{er} temps, la FGF-FO sera donc mobilisée le 24 janvier 2013 à l'appel de la Confédération FO.

En revanche, c'est à compter du 7 février 2013 et en fonction des orientations de la ministre de la Fonction publique, que la FGF-FO s'emploiera à construire un rapport de force durable et le plus large possible avec les autres organisations syndicales.

PARIS, le 15 janvier 2013